



# Mapecrete Crème Protection

**Crème thixotrope à base de silane, exempte de solvant, en dispersion aqueuse, idéale pour le traitement hydrophobe du béton**

## DOMAINE D'APPLICATION

De par ses caractéristiques hydrophobes élevées, **Mapecrete Crème Protection** permet de protéger les supports en béton contre la pénétration de l'eau, des chlorures ou autres agents agressifs, et contre les effets des cycles gel/dégel.

L'utilisation de **Mapecrete Crème Protection** est particulièrement indiquée sur les surfaces en béton exposées aux agents atmosphériques, en horizontal et en vertical, pour les bâtiments et ouvrages de génie civil en béton.

La formulation spéciale de **Mapecrete Crème Protection** permet l'application sur bétons poreux mais également sur bétons fermés.

## Quelques exemples d'application

- Imprégnation des surfaces en béton et béton armé.
- Imprégnation de structures en béton exposées aux agents atmosphériques tels que les ponts, les passerelles, et les ouvrages situés en milieux agressifs (front de mer,...).
- Imprégnation des structures en béton tels que les silos, les tours de refroidissement, les bâtiments et ouvrages de génie civil en béton.
- Imprégnation des sols en béton extérieurs.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

**Mapecrete Crème Protection** est une crème thixotrope, à base de silane, exempte de solvant, en dispersion aqueuse.

Grâce à ses caractéristiques hydrophobes, **Mapecrete Crème Protection** permet de protéger les surfaces de la pénétration de l'eau et des chlorures, qui sont une

cause principale de la dégradation des armatures du béton, y compris en milieu agressif (front de mer,...). La concentration élevée de silane contenu dans **Mapecrete Crème Protection** et sa facilité de pénétration par capillarité permettent d'obtenir une excellente liaison chimique avec le béton à traiter et garantit un effet hydrophobe élevé.

La consistance crémeuse du produit et la faible évaporation durant l'application, permettent d'évaluer le degré de pénétration et le niveau de protection pouvant être atteint en fonction de l'absorption du support.

L'utilisation de **Mapecrete Crème Protection** rend les surfaces traitées hydrophobes tout en maintenant leur perméabilité à la vapeur d'eau.

**Mapecrete Crème Protection** répond aux exigences des principes définis par la norme EN 1504-9 (« *Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures des bétons. Définitions, conditions, contrôle qualité et évaluation de la conformité. Principes généraux pour l'utilisation des produits et des systèmes* »), et aux exigences requises par la norme EN 1504-2 (« *Systèmes de protection de la surface en béton* ») pour la classe II : produits pour la protection hydrophobique (hydrophobic impregnation, H) – protection contre les risques de pénétration (protection against ingress, PI) + contrôle de l'humidité (moisture control, MC) + augmentation de la résistivité (increasing resistivity by limiting moisture content, IR).

## AVANTAGES

- Excellente protection contre les chlorures.
- Forte réduction de l'absorption d'eau.

- Protection efficace contre les sels de déverglaçage.
- Excellente résistance aux alcalis.
- Excellente pénétration dans le béton.
- En dispersion aqueuse, exempt de solvant, à faible taux de COV, respecte l'environnement.
- Produit thixotrope, simple d'application notamment sur surfaces verticales.

#### INDICATIONS IMPORTANTES

- Ne pas appliquer **Mapecrete Creme Protection** sur des supports poussiéreux, friables ou insuffisamment cohésifs.
- Ne pas appliquer **Mapecrete Creme Protection** sur des surfaces imbibées d'huiles, d'agents de démoulage ou de substances grasses.
- Ne pas appliquer **Mapecrete Creme Protection** sur des supports en béton dont la période de maturation serait insuffisante.
- Avant d'appliquer **Mapecrete Creme Protection**, vérifier que la surface soit uniformément sèche, sans trace d'humidité ni d'eau stagnante.
- En cas de pluie imminente, interrompre immédiatement le traitement avec **Mapecrete Creme Protection** et protéger les surfaces déjà traitées.

#### MODE D'EMPLOI

##### Préparation du support

Les surfaces en béton doivent être solides, parfaitement propres, dépoussiérées, dépourvues de toutes souillures (traces de graisses, d'agents de démoulage ou de laitance de ciment...). S'assurer que les surfaces neuves sont âgées de 28 jours au moins. Effectuer dans tous les cas, un lavage préalable des surfaces à traiter.

##### Application du produit

Appliquer **Mapecrete Creme Protection** directement sur la surface à traiter à l'aide d'une raclette, d'une brosse ou d'un rouleau ou par pulvérisation à la pompe à basse pression (airless).

**Mapecrete Creme Protection** peut être appliqué en une ou deux passes en fonction de la porosité du support en béton. Immédiatement après l'application du produit, les surfaces prendront une coloration blanchâtre qui deviendra translucide durant la phase de séchage du produit (de 30 minutes à quelques heures selon l'absorption du béton).

La consistance thixotrope du produit, permet une application y compris sur des surfaces verticales.

#### Nettoyage

Les outils utilisés pour la préparation et l'application de **Mapecrete Creme Protection** se nettoient à l'eau immédiatement après utilisation. Après durcissement du produit, le nettoyage s'effectue mécaniquement.

#### CONSOMMATION

0,1 à 0,4 kg/m<sup>2</sup> selon le degré de porosité du béton

#### CONDITIONNEMENT

**Mapecrete Creme Protection** est livré en bidon de 25 kg.

#### STOCKAGE

**Mapecrete Creme Protection** se conserve 12 mois dans un local sec à une température comprise entre + 12°C et + 30°C.

#### INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LA PRÉPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

**Mapecrete Creme Protection** n'est pas dangereux selon les normes en vigueur sur la classification des mélanges. Il est recommandé de porter des gants, des lunettes de protection et d'observer les précautions habituelles liées à la manipulation des produits chimiques. Pour toute information complémentaire concernant une utilisation correcte du produit, il est recommandé de consulter la dernière version de la Fiche de Données de Sécurité.

PRODUIT RÉSERVÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL

**N.B. :** Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu. Nos process de fabrication permettent d'assurer la conformité de nos produits à leurs spécifications. Notre garantie couvre une éventuelle non conformité. Les conséquences d'une application inadaptée de notre produit ne relèvent pas de notre responsabilité. Nous nous réservons le droit de modifier notre documentation technique. Il y a donc lieu de vérifier que le présent document correspond à notre dernière édition.

**Toutes les références relatives à ce produit sont disponibles sur demande et sur le site [www.mapei.fr](http://www.mapei.fr) ou [www.mapei.com](http://www.mapei.com)**

**DONNÉES TECHNIQUES (valeurs types)**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT**

<b>Couleur :</b>	blanc jaunâtre
<b>Consistance :</b>	crémeux
<b>Masse volumique (g/cm<sup>3</sup>) :</b>	0,9
<b>Extrait sec (%) :</b>	80

**DONNÉES D'APPLICATION**

<b>Point éclair (ISO 3679) :</b>	+ 64°C
----------------------------------	--------

**CARACTÉRISTIQUES FINALES RELATIVES A LA CERTIFICATION CE SELON EN 1504-2, SYSTÈME D'ATTESTATION DE CONFORMITÉ 2+, CLASSE ZA.1a (H, principes PI-MC-IR)**

Résistances mécaniques	Méthodes d'essai selon EN 1504	Exigences	Caractéristiques du produit
<b>Profondeur de pénétration :</b>	UNI EN 1504-2 (tableau 3, n.19)	classe I : < 10 mm classe II : ≥ 10 mm	11 mm (Classe II)
<b>Absorption d'eau et résistance aux alcalis :</b>	EN 13580	coefficient d'absorption < 7,5% par rapport à l'échantillon non traité	5,1 %
		rapport d'absorption après immersion dans une solution d'alcalis < 10%	5,3 %
<b>Coefficient de vitesse de séchage :</b>	EN 13579	classe I : > 30% classe II : > 10 mm	38,6 % (classe I)
<b>Perte de masse après cycles gel/dégel en présence de sels de déverglaçage :</b>	EN 13581	la perte de masse de la surface de l'échantillon imprégné doit se vérifier au moins 20 cycles plus tard, par rapport à celle d'un échantillon non imprégné	△ cycles > 20
<b>Substances dangereuses :</b>	/	conforme à la norme EN 1504-2, 5.3	conforme